Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260717-2026_07_50-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le dix juillet deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Yvon GICQUEL. MMES : Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Josiane LELIEVRE ; Laure JAMAIN ; Rolande RICAUD

Absents excusés : Jean-Michel BOURREE pouvoir donné à José MERCIER
Arnaud GASNIER pouvoir donné à Elodie SAUFFISSEAU

Absent : Guillaume CHAPEAU

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14

Délibération 2026.07.50

BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°3 – INTEGRATION DES ACCORDS DE SUBVENTION POUR LE PROJET DU CITY STADE

L'arrêté portant attribution d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR 2026) a été reçu le 15/06/2026. Il a été octroyé à la commune de Bovel, le montant de 20 200 €. Ce montant est à intégrer dans le budget de la commune.

Les devis liés au city stade ont été signé le 25/06/2026 puis envoyé pour complétude du dossier dans le cadre de la subvention « Ambitions communes » :

1/ Traçage au sol : Hélios : 1 950.00 € HT

2/ City stade : 49 410.00 € HT

La Commission d'octroi des subventions se tiendra le 07/09/2026 mais à titre indicatif avec les devis signés, l'estimation de l'autofinancement est de 18 000 €.

Par conséquent ces deux subventions sont à intégrer au budget commune comme suit :

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260717-2026_07_50-DE

Recette d'investissement			Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Compte**	**Mouvement**	**Chapitre**	**Compte**	**Mouvement**
13	1323 – Département	+ 38 200 €	21	2138 – Autres constructions	+ 38 200 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **ACCEPTER** la décision modificative ci-dessus du budget de la commune
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette délibération.

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 16/07/2026
Le Maire, José MERCIER

Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -